

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 12 décembre 2022 à 20 h 00
Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller

Sous la Présidence de Monsieur Patrice HILT

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 33
Nombre de pouvoirs : 04
Absents excusés : 06
Quorum : 17

Date de la convocation : 6 décembre 2022

Membres présents :

MMES DUCHMANN, LEININGER, DENNI, ZIMMER, KLEIN M., BUCHI, GUILLIER, NICOLA, REPERT, WAECHTER.

MM. HERZOG, GASSER, JOST, VOGT, BECK, LUX, FEURER, OTT, KETTERING, WALD, SPAGNOL, DOHRMANN, WALTER, REXER, HASSENFRTZ, KOCH, BURCKER, KLEIN P., BAUER, OMPHALIUS, WERNERT, DOMERACKI.

Pouvoirs :

M. Alain GUNKEL a donné pouvoir à Valérie DENNI.
Mme Gillonne PRINTZ a donné pouvoir à Anne GUILLIER.
M. Jonathan SOMMER a donné pouvoir à Bruno WALD.
M. Patrick BETTINGER a donné pouvoir à Bruno SPAGNOL.

Membres absents :

Mme Anne BECKER de Gundershoffen
M. Michel SCHWEIGHOEFFER et Alain GUNKEL de Mertzwiller
Mme Gillonne PRINTZ et M. Jonathan SOMMER de Niederbronn-les-Bains
M. Patrick BETTINGER de Oberbronn

Secrétaire de séance : Madame Carole FABACHER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Délibération N°2022/098 : Affaires financières : décisions budgétaires modificatives

Sur l'invitation du Président, Mme Carole FABACHER, Directrice Générale des Services, rappelle que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les modifications à opérer sont les suivantes :

Budget PRINCIPAL :

➤ **Section de fonctionnement :**

- L'expert judiciaire a ordonné l'exécution d'analyses sur le site de la friche Dietrich. Le montant des études est de 72 180€. Il est proposé d'augmenter les crédits de l'article 6227.
- Afin que l'équilibre de la section de fonctionnement soit assuré, les crédits pour dépenses imprévues de fonctionnement seront donc réduits de 66 143.95€.
- Enfin, l'inventaire ayant été mal renseigné pour les acquisitions réalisées l'année dernière, le montant des dotations aux amortissements a été surévalué. Il est possible de réduire les opérations d'ordre de transfert entre sections de 6 036.05€. Cette opération réduit également les recettes d'investissement.

➤ **Section d'investissement :**

- Les dépenses imprévues d'investissement seront mobilisées à hauteur de 48 400€.
- Les dépenses d'investissement étant à la hausse cette année, le FCTVA perçu sera plus important en 2022. Il est donc possible d'augmenter les crédits de l'article 10222 de 6 036.05€.
- L'enveloppe budgétaire affectée aux travaux de l'épicerie sociale doit être abondée de 18 900€ à l'article 2138.
- En raison du contexte économique actuel, le marché de travaux de voirie a subi une hausse importante. Des crédits complémentaires doivent être alloués à l'article 2151 pour un montant de 36 500€.
- L'acquisition du réseau câblé nécessite le vote de crédits complémentaires de 32 000€ à l'article 21533.
- L'acquisition d'un broyeur pour un montant de 26 000€ oblige à ouvrir des crédits à l'article 21571.
- Le budget alloué à l'acquisition des totems pour les zones d'activités peut être revue à la baisse de 15 000€ (c\ 2181).
- Les véhicules pour le transport à la demande sera finalement acquis sur le budget annexe nouvellement créé. De ce fait, il est possible de mobiliser les crédits de cet article. Le montant en réduction de crédits est de 50 000€.

Budget annexe ZA DU DREIECK :

Les prévisions budgétaires ont été établies en se basant sur la vente de plusieurs terrains. Malheureusement, les acquéreurs ont demandé des délais supplémentaires et les actes de ventes n'ont donc pas été signés. En conséquent, la balance des comptes de stocks au 31 décembre 2022 a été simulée et il est proposé d'inverser les crédits inscrits aux articles 3351 et 3354.

- Augmentation des crédits de 98 344.31€ à l'article 3351,
- Diminution de 98 344.31€ à l'article 3354.

Après avoir entendu l'exposé de Mme Carole FABACHER,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe – ZA du Dreieck,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 04 avril 2022 adoptant les budgets primitifs 2022,

Vu la note de synthèse,

Accusé de réception en préfecture
067-246701098-20221212-DEL2022-098b-DE
Date de télétransmission : 21/12/2022
Date de réception préfecture : 21/12/2022



Vu l'avis favorable du Bureau en date du 28 novembre 2022,

Considérant que depuis lors, des situations nouvelles se sont fait jour, en dépenses et en recettes pour des opérations réelles ou d'ordres budgétaires,

Considérant que ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant les équilibres du budget,

Sur proposition du Président,

Le Conseil communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve la décision budgétaire modificative n°3 du budget principal suivante :

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8227-01 : Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	72 180,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	72 180,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	66 143,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	66 143,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	6 036,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 036,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	72 180,00 €	72 180,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	48 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	48 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2802-01 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00 €	0,00 €	215,61 €	0,00 €
R-28031-01 : Amortissements des frais d'études	0,00 €	0,00 €	432,00 €	0,00 €
R-28033-01 : Amortissement de frais d'insertion	0,00 €	0,00 €	216,00 €	0,00 €
R-28051-01 : Concessions et droits similaires	0,00 €	0,00 €	2 527,90 €	0,00 €
R-281318-01 : Autres bâtiments publics	0,00 €	0,00 €	1 940,00 €	0,00 €
R-28138-01 : Autres constructions	0,00 €	0,00 €	455,80 €	0,00 €
R-28183-01 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	248,74 €	0,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	6 036,05 €	0,00 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 036,05 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 036,05 €
D-2138-5234 : Autres constructions	0,00 €	18 900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-322 : Réseaux de voirie	0,00 €	38 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21533-821 : Réseaux câblés	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21571-833 : Matériel roulant - Voirie	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-90 : Installations générales, agencements et aménagements divers	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182-01 : Matériel de transport	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	65 000,00 €	113 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	113 400,00 €	113 400,00 €	6 036,05 €	6 036,05 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

- Approuve la décision budgétaire modificative n°2 du budget annexe – ZA du Dreieck suivante :

Accusé de réception en préfecture
067-246701098-20221212-DEL2022-098b-DE
Date de télétransmission : 21/12/2022
Date de réception préfecture : 21/12/2022



DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-7133-01 : Variation des en-cours de production de biens	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3351-01 : Terrains	0,00 €	98 344,31 €	0,00 €	0,00 €
D-3354-01 : Études et prestations de services	98 344,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	98 344,31 €	98 344,31 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	98 344,31 €	98 344,31 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrice HILT

La Secrétaire de séance,
Carole FABACHER




ACTE EXECUTOIRE
 Publié le 21/12/2022
 Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau
 le 21/12/2022

Accusé de réception en préfecture
 067-246701098-20221212-DEL2022-098b-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2022
 Date de réception préfecture : 21/12/2022

